

Bonjour à tous !

Voici donc la 2^{ème} gazette de l'année, et pas la dernière j'espère. Notre objectif a toujours été de vous tenir informés le plus possible des actualités du village.

Ce début d'année 2024 coïncide avec un changement d'organisation et vous avez pu déjà constater une petite nouveauté : la mise en place de l'application ILLIWAP pour notre village.

Vous avez aussi reçu (et pour certains rempli) un petit questionnaire « boîte à idées ». Vous trouverez en annexe de cet exemplaire de la gazette un petit condensé des remarques et suggestions que nous avons relevées. Vous pouvez continuer ! Nous les lisons toutes !!

Enfin, le 1^{er} Adjoint et moi-même sommes toujours disponibles pour vous recevoir en mairie. N'hésitez pas à prendre rendez-vous si besoin.

Bonne lecture et à bientôt



La borne Bio-Déchets



Le 29 janvier dernier vous avez reçu en mairie votre bio-seau et des sacs en papier kraft, accompagnés d'un mode d'emploi vous permettant de trier vos biodéchets alimentaires. Grâce à ce nouveau geste de tri, les biodéchets pourront être valorisés.

La borne biodéchets a été installée Rue du Coudra, à proximité du square (voir photo ci-jointe). Vous pouvez dès à présent aller y déposer vos déchets alimentaires.

Nous vous rappelons que la collecte des déchets alimentaires vient en complément du compostage qui reste la meilleure façon de traiter ses déchets en privilégiant un retour à la terre au plus proche de leur

La Journée de la Nature (JDLN) 2024



Dans le cadre d'un projet national intitulé "**J'aime la nature propre**", la Fédération Départementale des Chasseurs du Territoire de Belfort et la Fédération Départementale de Pêche du Territoire de Belfort organisent une matinée de nettoyage des forêts, des cours d'eau et plus généralement de l'environnement, **le samedi 23 mars**.

Le matériel sera fourni à toutes les personnes qui prendront part à l'opération. Bulletin d'inscription sur le site ou en mairie. Rendez-vous 8h30 Place de la Mairie.

L'éclairage public à Petit-Croix : comment ça fonctionne ??



Tout d'abord, une précision : depuis plusieurs années maintenant, tout l'éclairage public du village est à base d'ampoules LED, et donc à consommation minimale.

Ensuite, toujours dans le but d'une consommation maîtrisée, tous ces éclairages LED sont modulables en intensité. Concrètement, dans notre village, l'intensité est fortement diminuée à partir de 23h jusqu'à l'extinction du matin ; nous passons d'une intensité totale (100%) à une intensité la plus minimale possible (20%), tout en conservant des points de sécurité à 100% (chicanes aux 2 entrées du village sur la RD28, le carrefour avec la rue de la Barrière, le virage en S de la RD28 et le pont de la Madeleine).

Puis, pour aller jusqu'au bout dans les explications, et surtout répondre aux questions de beaucoup d'entre vous sur l'allumage et l'extinction des lampadaires : ils sont tous reliés à une horloge astronomique (deux pour le village, une pour le haut et une pour le bas). Ainsi, l'éclairage public se déclenche en fonction des heures de lever et de coucher du soleil. Nous ne pouvons pas modifier manuellement ce déclenchement.

Enfin, d'aucuns ont noté une différence entre l'éclairage du haut et celui du bas du village : ceci est en rapport avec les horloges astronomiques qui ne sont pas identiques et qui se décalent régulièrement l'une par rapport à l'autre. La solution : en mettre deux semblables ! Et c'est ce que nous allons faire.

Voilà, désormais, vous êtes incollables sur l'éclairage public de PETIT-CROIX !

La salle intercommunale à Novillard



Un petit rappel sur la disponibilité de la Salle intercommunale pour vos fêtes et cérémonies : des tarifs préférentiels sont en place pour les habitants des 4 villages (Autrechêne, Fontenelle, Novillard et Petit-Croix).

Le détail de ces tarifs est consultable sur le site (rubriques Actualités), et auprès de la gérante, Mme Manuella STAECHELIN (06.25.45.21.18).

N'hésitez pas à la contacter.

La « boîte à idées »

En ce début du mois de Mars, nous avons comptabilisé 16 retours du questionnaire. Des efforts restent encore à faire, mais nous sommes plutôt satisfaits. Vous pouvez encore le compléter, sans date limite.

Vous trouverez en annexe un petit récapitulatif des principales remarques et suggestions.

Certaines sont déjà actées (comme Illiwap), d'autres le seront très certainement et dans les meilleurs délais.

Nous nous efforcerons de satisfaire un maximum d'entre vous, dans la limite de nos moyens et de nos compétences bien évidemment.

Retrouvez toutes les infos pratiques et les photos sur le site de la commune sur www.petit-croix-90.fr

Mairie

20 Grande rue
90130 PETIT-CROIX
03.84.23.39.56
mairie.petit.croix@wanadoo.fr

Ouverture au public :
Lundi 15h-18h
Mardi 9h-12h (sauf le dernier mardi du mois)
Jeudi 10h-12h30 et 13h-16h
Maire disponible sur RDV : en soirée et/ou samedi matin